

# RÉPERTOIRE OPÉRATIONNEL DES RESSOURCES



## LE RÉPERTOIRE OPÉRATIONNEL DES RESSOURCES (ROR)

**Accessible en ligne**, le ROR met à disposition des acteurs de la santé un annuaire détaillé de l'offre de santé de la région. Il permet d'orienter le patient vers une offre adaptée à son état de santé et à proximité du lieu de sa prise en charge.

Cet outil, soutenu par l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire, est mis en œuvre par le Groupement Régional d'Appui au Développement de la E-santé Pays de la Loire (GRADeS).



### À QUI S'ADRESSE CET OUTIL ?

- établissements de santé,
- établissements et services médico-sociaux,
- acteurs du parcours : dispositifs d'appui à la coordination (DAC), Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), collectifs de soins des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux...



### UN OUTIL SÉCURISÉ

Différents modes de connexion renforcés dont e-CPS et CPS.



## LES DONNÉES ACCESSIBLES

En vous connectant au ROR, vous pouvez consulter, via un moteur de recherche ou à partir du répertoire :

- **L'OFFRE DE SANTÉ RÉGIONALE**  
structures, établissements, cabinets, services, pôles, unités, spécialités,...
- **LES COORDONNÉES**  
adresses, numéros de téléphone, e-mails, identité des médecins responsables,...
- **LES DÉTAILS DE L'OFFRE**  
actes et équipements spécifiques, spécialisations de prise en charge, professions et compétences spécifiques, spécificités d'intervention...
- **LA DISPONIBILITÉ DES LITS DE SOINS CRITIQUES**  
pour les services de réanimation, de soins intensifs, de soins continus... (selon votre niveau d'habilitation)
- **LES PLANNINGS D'OUVERTURE**



## UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Notre équipe vous accompagne :

- aide à la saisie de votre offre de soin et/ou de prise en charge,
- conseils et formation,
- mise à disposition de tutoriels.



## POURQUOI L'UTILISER ?

- faciliter l'orientation des usagers,
- économiser du temps médical, paramédical et administratif,
- améliorer la coordination entre professionnels de santé,
- décloisonner l'offre hospitalière, médico-sociale et de ville,
- améliorer la connaissance des ressources disponibles,
- répondre à des situations de crise.



## COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Inscrivez-vous sur :  
[www.pro.esante-paysdelaloire.fr](http://www.pro.esante-paysdelaloire.fr)



## NOUS CONTACTER

[ror.pdl@esante-paysdelaloire.fr](mailto:ror.pdl@esante-paysdelaloire.fr)  
02 44 76 14 69

[www.esante-paysdelaloire.fr](http://www.esante-paysdelaloire.fr)

Suivez-nous sur les réseaux !  